

209C1209
FR0000065484-FS0570

28 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LECTRA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 septembre 2009, la société Insinger de Beaufort Asset Management N.V. (1) (537 Herengracht, 1017 BV Amsterdam, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 septembre 2009, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LECTRA et détenir 2 837 291 actions LECTRA représentant autant de droits de vote, soit 9,96% du capital et 9,79% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions LECTRA.

(1) Agissant en tant qu'"investment manager" pour le compte de fonds.

(2) Sur la base d'un capital composé de 28 495 514 actions représentant 28 983 294 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.